



ENQUÊTE PUBLIQUE DU VENDREDI 14 JUIN 2019  
BO 24 2019

Commune de Crans-Montana  
Enquête publique

Secteur Chermignon

Requérant : Duc Jean-Noël, Route de Crehavouetta Nord 1, 3963 Crans-Montana  
Auteur des plans : Atelier d'architecture Danelutti Fabrice, Rue du Pas-de-l'Ours 28, 3963 Crans-Montana  
Projet : Démolition du mayen existant sur parcelle No 2544 et construction d'un chalet en résidence principale avec liaison enterrée avec chalet existant  
Situation : Parcelle n° 497 et 2544 (projet de réunion en cours), plan n° 9, au lieu-dit Crèhavouetta à Crans-Montana  
Propriétaire : Duc Jean-Noël, Route de Crehavouetta Nord 1, 3963 Crans-Montana  
Zone 1B - Coordonnées : Y 2'602'000 / X 1'127'146  
Dépôt du dossier le 11.06.2019. Dossier 2019.141.

Requérants : Neiva Festa Domingos et Maria, Rue de la Barre 12, 3971 Chermignon d'en Bas  
Auteur des plans : Comina Architecture SA, Rue Centrale 3, 3963 Crans-Montana  
Projet : Réaménagement du rez-de-jardin et construction d'un couvert à véhicules  
Situation : Parcelle n° 4101, plan n° 21, au lieu-dit Le Louché à Chermignon d'en Bas  
Propriétaires : Neiva Festa Domingos et Maria, Rue de la Barre 12, 3971 Chermignon d'en Bas  
Zone 1B avenant - Coordonnées : Y 2'603'627 / X 1'125'578  
Dépôt du dossier le 05.06.2019. Dossier 2019.122.

Requérante : Barras Paulette par GBO Architecture SA, Rue du Prado 7, 3963 Crans-Montana  
Auteur des plans : GBO Architecture SA, Rue du Prado 7, 3963 Crans-Montana  
Projet : Construction d'une maison familiale en résidence principale  
Situation : Parcelle n° 2507, plan n° 10, au lieu-dit Les Briesses à Crans-Montana  
Propriétaire : Barras Guy-Noël, Les Briesses 83, 3963 Crans-Montana  
Ce projet nécessite l'application de la zone 1A.  
Zone 2A - Coordonnées : Y 2'602'299 / X 1'126'878  
Dépôt du dossier le 15.04.2019. Dossier 2019.092.  
Ce projet annule et remplace celui publié le 10.05.2019

Les plans sont à disposition au bureau communal de Chermignon, Route Cantonale 45, 3971 Chermignon, de 08h00 à 12h00 ou sur rendez-vous. Les observations ou oppositions éventuelles, dûment motivées, sont à adresser par pli recommandé au Conseil communal de Crans-Montana, CP 308, 3963 Crans-Montana 1, dans les 30 jours suivant cette publication.

Crans-Montana, le 14 juin 2019  
L'Administration communale